

Vivre selon l'Esprit : commentaires

Projet Colossiens 3.16

Paroles et musique : B. Guy et Y. Alder St-Germain

UN MERVEILLEUX SALUT EN JÉSUS-CHRIST (ROMAINS 8.1-4)

(En Jésus-Christ, nous sommes libérés de toute condamnation devant Dieu, de la puissance du péché qui nous retenait captifs, et par la puissance du Saint-Esprit qui vit en nous, nous pouvons désormais marcher en nouveauté de vie.)

A. Tous ceux qui sont en Jésus-Christ échappent à la condamnation éternelle (Rom 8.1).

1 Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ.

B. Ceux qui se tournent vers Jésus-Christ reçoivent l'Esprit de vie (le Saint-Esprit) qui les libère du contrôle du péché et de la mort spirituelle due au péché (Rom 8.2).

2 En effet, la loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort.

C. La façon d'être pardonné n'est pas de miser sur nos efforts personnels à observer la loi, mais de compter sur le fait que Jésus a été condamné à notre place (Rom 8.3).

3 Car chose impossible à la loi, parce que la chair la rendait sans force, -Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché...

D. Le but de Dieu en envoyant Jésus mourir sur la croix : nous rendre justes et saints par la puissance du Saint-Esprit (Rom 8.4).

4 ... et cela afin que la justice de la loi fût accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit.

UNE VIE SPIRITUELLE SANS PAREILLE (ROM 8.5-16).

A. L'Esprit produit dans nos cœurs une affection particulière pour les choses de Dieu (Rom 8.5).

5 Ceux, en effet, qui vivent selon la chair, s'affectionnent aux choses de la chair, tandis que ceux qui vivent selon l'esprit s'affectionnent aux choses de l'esprit.

B. Trois bonnes raisons pour choisir de marcher sous l'influence de l'Esprit plutôt que sous l'influence de notre nature pécheresse (Rom 8.6, 7-8, 9).

6 Et l'affection de la chair, c'est la mort, tandis que l'affection de l'Esprit, c'est la vie et la paix;

7 car l'affection de la chair est inimitié contre Dieu, parce qu'elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, et qu'elle ne le peut même pas. 8 Or, ceux qui vivent selon la chair ne sauraient plaire à Dieu.

9 Pour vous, vous ne vivez pas selon la chair, mais selon l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous. Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, il ne lui appartient pas.

C. Deux conséquences heureuses de la marche selon l'Esprit (Rom 8.10, 11).

10 Et si Christ est en vous, le corps, il est vrai, est mort à cause du péché, mais l'esprit (esprit humain) est vie à cause de la justice.

11 Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Christ d'entre les morts rendra aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous.

D. Une conclusion logique (v. 12), un avertissement (v. 13a), une exhortation (v. 13b), une assurance (Rom 8.14).

12 Ainsi donc, frères, nous ne sommes point redevables à la chair, pour vivre selon la chair.

13 Si vous vivez selon la chair, vous mourrez; mais si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps, vous vivrez,

14 car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu.

E. Avoir une relation intime et privilégiée avec un Père bienveillant (Rom 8.15).

15 Et vous n'avez point reçu un esprit de servitude pour être encore dans la crainte; mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba ! (papa en araméen) Père!

F. Jouir d'un sentiment d'appartenance sans égal (Romains 8.16).

16 L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.